

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1732>



Un article du Monde diplomatique

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : jeudi 2 avril 2020

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Nous nous permettons de vous signaler l'article que André Bellon et Anne-Cécile Robert ont publié dans le Monde diplomatique d'Avril qui vient de paraître et intitulé « La 5ème République en coma politique ».

Afin de soutenir un des rares journaux indépendants, nous ne communiquons ci-dessous que les deux premiers paragraphes de l'article. Si vous n'êtes pas abonné et n'avez pas de kiosque ouvert près de chez vous, vous pouvez aisément accéder à l'article via la boutique en ligne du monde diplomatique par le lien :

<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/04/BELLON/61615>

Début de l'article

Visiblement interloqué par l'ampleur de la mobilisation contre la réforme des retraites, cet élu Les Républicains laisse échapper un cri du coeur : « Vous vous rendez compte : si on avait été sous la IVe République, le gouvernement aurait déjà été renversé » . Et l'homme, pourtant opposant au président Emmanuel Macron, de vanter les mérites de la « stabilité » des institutions françaises. « Plus stable que moi, tu meurs », serait-on tenté de rétorquer tant l'Élysée et Matignon font figure, depuis le déclenchement du mouvement des gilets jaunes, de forteresses assiégées versant sur la foule des manifestants l'huile bouillante de la répression policière.

Alors que tout indique que la réforme des retraites est rejetée par une majorité d'électeurs - grèves multiples et de longue durée, manifestations à répétition partout en France, caisses de grève bien alimentées -, rien dans la Constitution ne permet d'y faire barrage. Le chef de l'État et son gouvernement disposent de tout un arsenal juridique, à commencer par l'article 49-3, leur permettant de mépriser les oppositions populaires aussi massives soient elles . Et cela alors même que leur légitimité électorale se révèle fragile : M. Macron n'a rassemblé que 17 % des inscrits au premier tour de la présidentielle de 2017 et seulement 47 % au second tour, alors que Jacques Chirac avait obtenu 62 % dans une confrontation identique avec l'extrême droite ; pour la première fois, l'Assemblée nationale a été élue par une minorité d'électeurs, l'abstention atteignant le niveau record de 57,36 % aux législatives de juin 2017. Parvenu au pouvoir dans ces conditions, La République en marche ne s'en retranche pas moins derrière le « mandat » confié par les électeurs, mandat sujet à interprétations en particulier sur les retraites. Comme si ceux-ci lui avaient signé un chèque en blanc.

La suite dans le diplo d'Avril